



INSCRIPTION 2026/2027 hors Blandy

ADHÉSION :	individuelle	15 €	
	famille	20 €	

PARTICIPANT

NOM - Prénom :

Date de naissance : Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐

Adresse :

CP : VILLE :

Téléphone : Courriel :

RESPONSABLE LÉGAL POUR LES MINEURS

NOM - Prénom :

Téléphone : Courriel :

Activités	Intervenant	Tarif	TOTAL
Atelier autour de la musique	Cyril BECK	150 €	
Atelier chant	Colette HANNETON	120 €	
Atelier éveil musical 3-5 ans	Cyril BECK	150 €	
Atelier de groupe (pour les élèves)	Mathias BERNHEIM/Cyril BECK	70 €	
Atelier découverte des instruments 6-10 ans	Cyril BECK	150 €	
Atelier "le corps au service de la voix"	Cyril BECK	150 €	
Atelier musiques actuelles	Célian FAIVRE	120 €	
Batterie	Mathias BERNHEIM	540 €	
Chorale adultes	Jean-Philippe HANNETON	120 €	
Chorale enfants	Colette HANNETON	120 €	
Ensemble de percussions Batucada	Mathias BERNHEIM	120 €	
Flûte et formation musicale	Colette et JP HANNETON	120 €	
Groupe instrumental "Les Baladins"	Jean-Philippe HANNETON	120 €	
Guitare	Cyril BECK	540 €	
Piano	Carole ALLAIRE	540 €	

Activité multisport enfants du primaire	Sandrine LANDRY	120 €	
Badminton	Gémila FOURÉ	adhésion *	
Balades découvertes	JP HANNETON , J. FERNIQUE	adhésion *	
Fitball	Stéphanie LAGARDETTE	120 €	
Gymnastique senior (1h ou 2h)	Stéphanie LAGARDETTE	120 €	
Renforcement musculaire	Sandrine LANDRY	120 €	
Yoga	Stéphanie LAGARDETTE	150 €	
Yoga	Alexandra BOURGEOIS	150 €	

Activités manuelles	Marcelle GERMAIN	adhésion *	
---------------------	------------------	------------	--

Secourisme (à la demande, règlement sur place, date à venir)	30 €	
--	------	--

règlement CB ou chèque à l'ordre de CCRB

(possibilité de régler en plusieurs fois, chèques à remettre à l'inscription datés avec les dates d'encaissement au dos)

TOTAL =

Banque :	n° chèque :	date enc. :
Banque :	n° chèque :	date enc. :
Banque :	n° chèque :	date enc. :
Banque :	n° chèque :	date enc. :

2 cours d'essai sont proposés après lesquels votre inscription sera validée

en cas d'arrêt de l'activité, nous ne pourrions accorder le remboursement au prorata des cours non effectués qu'en cas de force majeure : maladie longue durée, perte d'empl